



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
126<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Kampala (Ouganda), 31 mars - 5 avril 2012



**Réunion-débat sur le thème "Eradiquer la malnutrition des enfants :  
le rôle des parlementaires"**

**Mardi 3 avril 2012, 9 - 12 heures**

*Gardenia, rez-de-chaussée, hôtel Imperial Royale*

La famine en cours dans la Corne de l'Afrique est la dernière catastrophe en date. Plus de 300 000 enfants souffrent d'une malnutrition aiguë et courent un danger immédiat. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg car il y a sur la planète 20 millions d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë.

La malnutrition est une crise larvée qui menace d'annuler les acquis du développement. Pourtant, il existe des moyens efficaces et efficaces d'y faire face. Les coûts d'intervention seraient minimes mais l'effet en serait considérable, et les OMD ne pourront être atteints que si cette crise est résolue.

La malnutrition ne résulte pas simplement d'un manque de nourriture, mais de la conjugaison de plusieurs facteurs : manque de protéines, apports caloriques insuffisants et carences en micronutriments, infections et maladies fréquentes, soins et pratiques alimentaires de mauvaise qualité, insuffisance des services de santé, eau insalubre et manque de systèmes d'assainissement.

Parmi les principaux instruments permettant de lutter contre la malnutrition, on citera : un bon régime alimentaire, notamment grâce à un allaitement au sein exclusif jusqu'à six mois et à un allaitement complété par d'autres aliments par la suite, des apports en micronutriments, la prévention et le traitement des maladies, et les bonnes pratiques s'agissant des soins et de l'alimentation des enfants.

Il faut aussi impérativement protéger les droits des femmes et des filles. Là où les femmes sont victimes de discrimination, la malnutrition sévit. Les enfants nés d'une mère analphabète ont deux fois plus de probabilité de mourir au cours de leur enfance que ceux dont la mère n'est allée à l'école, ne serait-ce que quatre ans. La santé de la procréation, notamment l'espacement des naissances pendant au moins trois ans, permet aussi de réduire les retards de développement et la mortalité.

L'objectif de la réunion-débat UIP-UNICEF est double :

- 1) informer les parlementaires sur les moyens de combattre la malnutrition chez les enfants, entre la naissance et l'âge de deux ans, et chez les femmes enceintes;
- 2) faciliter un échange de vues sur ce que les parlements et les parlementaires devraient faire pour favoriser les progrès. Une attention particulière devra être accordée aux politiques permettant d'améliorer l'alimentation de la mère et de l'enfant; à leur intégration dans les plans nationaux de développement; à la fourniture de produits de base, de vivres et de formation aux travailleurs communautaires qui s'occupent de nourrir les enfants et de les maintenir en bonne santé.

Les débats seront lancés par des parlementaires, des représentants de la société civile ainsi que des représentants de l'UNICEF.